

Extrait du CDURABLE.info l'essentiel du développement durable

<http://cdurable.info/Special-ODD-8-et-9-Croissance-et-industrie-durables.html>

Infos 21 : Réseau des acteurs du développement durable

Spécial ODD 8 et 9 - Croissance et industrie durables

- Humain - Contribution Sociale - Réseau des acteurs du DD -



Date de mise en ligne : jeudi 1er juin 2017

**Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous
droits réservés**

Parmi les adhérents du Comité 21, l'exemple de la Ville de Montreuil pour la CROISSANCE DURABLE, de l'ADEME, Agir pour un Tourisme Responsable, VVF Villages pour le TOURISME DURABLE, du Groupe Caisse des Dépôts, de Suez et Rennes Métropole, de la CARENE - Saint-Nazaire Agglomération, de l'IPEMED pour l'INNOVATION DURABLE ET l'INDUSTRIALISATION, de SNCF, Veolia et Centrale Nantes pour l'ECONOMIE CIRCULAIRE.

Des exemples à retrouver juste après le focus de Antoine Charlot, Directeur du Comité 21 Grand Ouest, sur le thème "ODD 8 et 9, deux objectifs pour un développement innovant et résilient !".

A la fin une sélection de ressources pour en savoir plus ...

Focus



Antoine Charlot, Directeur du Comité 21 Grand Ouest

ODD 8 et 9, deux objectifs pour un développement innovant et résilient !

Comme le Comité 21 l'a écrit dans sa [note](#) sur la prise en compte des Objectifs de développement durable dans les programmes des candidats à l'élection présidentielle qui vient de se dérouler, ceux-ci ont été fortement imprégnés par l'impact des débats récurrents entre mondialisation et protectionnisme, entre délocalisation et relocalisation, entre production industrielle dans les pays à bas coûts et production de niches innovantes dans les pays les plus développés.

Dans ce contexte, l'ODD 8 et ses 12 cibles, dont la productivité, le développement notamment dans les pays en devenir, le plein emploi, le découplage entre croissance et utilisation des ressources, donnent une réponse à ce débat en proposant croissance de qualité et bien-être au travail.

De même l'ODD9, et particulièrement ses sous objectifs visant infrastructure de qualité, industrialisation durable, soutien à la recherche et bon usage du numérique, correspondent à la trajectoire française pour la prochaine décennie ; c'est ce que souligne Michel Yahiel, le nouveau Commissaire général de France Stratégie, dans son interview à ce numéro 179 d'Infos 21.

Pour conforter la pertinence et l'actualité de cet enjeu qualitatif, c'est sous l'égide des dix nouveaux indicateurs de richesse, complémentaires au PIB, adoptés par la loi d'avril 2015, que le Conseil économique social et environnemental publie désormais son « [Rapport annuel sur l'état de la France](#) » dont l'édition 2017 vient d'être rendue publique.

Les initiatives des adhérents du Comité 21 présentées dans cette publication participent bien naturellement à ce mouvement : dispositifs innovants en faveur de l'emploi, tourisme durable, écologie industrielle et territoriale, économie circulaire, « smart » collecte des déchets...

Elles constituent autant de preuves concrètes d'appropriation des ODD par la société civile, en particulier par la bonne concordance de ses activités socio-économiques avec les objectifs de durabilité.

C'est ainsi que peut se forger un consensus social, indispensable pour le maintien de la paix, autour de l'objectif de transformation édicté par les Nations Unies.

[Antoine Charlot](#), Directeur du Comité 21 Grand Ouest

CROISSANCE DURABLE

Montreuil

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/montreuil.jpg]

Montreuil poursuit sa mobilisation en faveur de l'emploi et lance des dispositifs et outils innovants

Afin de résorber la problématique du chômage qui reste forte au sein de la ville, **Montreuil** entreprend aux mois de mai et juin plusieurs initiatives en faveur de l'emploi, en application des cibles 8.5 et 8.6 de l'ODD8 « *croissance économique et plein emploi productif* ».

Ces initiatives de terrain, au plus proche des habitants, s'effectuent en partenariat avec l'association Aurore Insertion, afin de relayer et compléter dans les quartiers le travail des structures et dispositifs travaillant sur l'accès et le retour à l'emploi.

Un « *bus pour l'emploi* » a par exemple été mis en place dans 6 lieux différents pour accueillir les demandeurs d'emploi, en présence des entreprises et de leurs recruteurs prêts à embaucher.

La ville met également en place une plateforme numérique « Montreuil emploi » qui renforce la visibilité du marché du travail pour toutes les personnes à la recherche d'un emploi et pour les recruteurs en quête de talents.

Un premier bilan réalisé en 2016 sur l'action de ces différentes permanences démontre que ces initiatives développent une réelle dynamique partenariale, avec un taux de sortie positive de 41%, et apportent des réponses de proximité grâce à l'appui des maisons de quartiers et des centres sociaux.

► [Pour en savoir plus](#)

► Jean tilloy - jean.tilloy@montreuil.fr

TOURISME DURABLE

L'ADEME

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/ademe-ecolabel.jpg]

L'ADEME lance un appel à projet en soutien à l'Ecolabel Européen et au tourisme durable

A l'occasion des 25 ans de l'Ecolabel Européen et de l'année mondiale du tourisme durable, **L'ADEME** lance un appel à projets visant à financer une démarche d'obtention de l'Ecolabel Européen pour les hébergements

touristiques, appel qui va dans le sens d'une réalisation effective de l'ODD 8 et de sa cible 8.9, qui prône l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques visant à développer un tourisme durable et créateur d'emploi.

Compte-tenu des enjeux environnementaux et économiques associés au tourisme, l'ADEME souhaite d'une part d'encourager un plus grand nombre d'hébergements touristiques à s'engager dans l'Ecolabel Européen compte-tenu des enjeux environnementaux et économiques associés au tourisme, et d'autre part de capitaliser du retour d'expériences et mesurer les impacts économiques et environnementaux associés à l'Ecolabel Européen.

Pour cela, l'ADEME accompagnera financièrement les hébergements par la réalisation d'un diagnostic comprenant un état des lieux et la préparation à la démarche Ecolabel Européen, mais aussi par le financement partiel de dépenses d'investissement.

► [Pour en savoir plus](#)

Agir pour un Tourisme Responsable

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/atr.jpg]

Le label ATR, un projet fédérateur pour garantir le travail décent et la croissance économique dans le voyage

Entre 2012 et 2030, le nombre d'individus traversant une frontière chaque année pour leurs vacances aura presque doublé, passant de 1 à 1,8 milliards voyageurs.

Les enjeux d'une maîtrise des impacts du tourisme sont majeurs, au premier rang desquels l'objectif de développement durable n°8 « le travail décent et la croissance économique ».

L'association **Agir pour un Tourisme Responsable** (ATR) propose un label aux entreprises du voyage qui souhaitent ne pas scier la branche sur laquelle elles sont assises : un environnement naturel, culturel et humain préservé ainsi qu'un contexte économique et social favorable à la paix et au développement.

Décliner les principes du commerce équitable dans l'univers du voyage c'est bien, le prouver c'est mieux.

Les membres d'ATR sont invités à faire reconnaître leur engagement commun autour d'un label, contrôlé par Ecocert et organisé selon trois principes : la transparence avec les clients, le partenariat avec les prestataires et la cohérence avec les salariés.

Loin de la vision d'un tourisme responsable comme une niche de marché, ATR démontre qu'il s'agit d'une réalité digne d'une union rassemblée d'opérateurs de voyage qui prennent à bras le corps les grands enjeux du XXIe siècle et dessinent un tourisme à visage humain.

De bon augure en 2017, proclamée Année Internationale du Tourisme Durable par l'Organisation des Nations Unies.

► [Pour en savoir plus](#)

► www.tourism4development2017.org

► Julien Buot - j.buot@tourisme-responsable.org

VVF Villages

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/vvf-2.jpg]

VVF villages met en oeuvre des politiques visant à développer un tourisme durable et créateur d'emplois

VVF Villages, depuis son origine et de par ses statuts, contribue activement au développement économique et à la valorisation des territoires, avec plus de 80 sites partout en France.

Cela permet, y compris en espace rural, de générer de nombreuses retombées positives, comme sur l'emploi local par exemple.

En effet, VVF compte plus de 2400 salariés en haute saison et est parfois le seul employeur sur un rayon de 10km.

VVF est également particulièrement attentif aux achats locaux et aux circuits courts, avec plus de 230 fournisseurs locaux référencés.

Enfin, le concept des VVF Villages étant basé sur l'ouverture, toutes les animations sont tournées sur la découverte de la culture et de l'environnement local : sorties randonnées, rencontres d'acteurs locaux...

En restauration, les formules Bistrot, mettent également à l'honneur la culture du pays avec des recettes et produits locaux.

En intégrant le réseau Acteurs du tourisme durable (ATD), VVF souhaite partager et amplifier ses impacts positifs et approfondir cette démarche qui contribue à un tourisme durable et à la création d'emploi, action qui va dans le sens de la cible 8.9 de l'ODD8 « croissance durable et emploi décent ».

▶ Delphine Joannet - djoannet@vfvillages.fr

INNOVATION DURABLE ET INDUSTRIALISATION

Groupe Caisse des Dépôts

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/caisse-des-depots.jpg]

Le groupe Caisse des Dépôts offre un cadre d'expérimentation à des projets innovants à fort potentiel sociétal

Investisseur de long terme au service de l'intérêt général, le **groupe Caisse des Dépôts** met en oeuvre une stratégie associant étroitement développement durable et innovation. En 2013, il a renforcé sa capacité à expérimenter et à innover par la création du Lab cdc.

Ce laboratoire d'innovation a pour objectif d'accélérer, grâce à des phases d'incubation courtes (dix mois au maximum), le déploiement d'offres de services innovantes, transverses aux métiers du Groupe et répondant à des enjeux sociétaux.

Il met l'accent sur l'expérimentation et l'itération afin de tester le plus tôt possible les hypothèses, d'en tirer des enseignements, et de valider ou d'ajuster les concepts proposés.

À ce jour, une trentaine de projets ont ainsi été expérimentés, dans les domaines de la mobilité durable et partagée ou de l'architecture de la transformation par exemple.

Fin 2016, le Lab cdc a notamment lancé un appel à projets au service de la co-construction d'espaces éducatifs innovants dans les écoles, collèges et lycées.

À la suite d'un premier processus de présélection puis d'une phase d'enrichissement, cinq projets ont été sélectionnés.

Pendant six mois, ils seront accompagnés par le Lab cdc afin d'expérimenter les solutions et nouveaux usages innovants proposés.

Les cahiers des charges et guides de mise en ½uvre seront ensuite rendus accessibles en *open source* afin de favoriser leur diffusion.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Margaux Charpentier - margaux.charpentier@caissedesdepots.fr

Suez

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/suez.jpg]

Suez s'engage aux côtés de Rennes Métropole autour d'un projet ambitieux de collecte écologique et intelligente

Suite à la conclusion d'un contrat de collecte des déchets entre l'entreprise **Suez** et Rennes Métropole, cette dernière deviendra en 2018 la 1ère métropole de France à basculer l'ensemble de la flotte de véhicules de collecte

vers une motorisation alternative, le Gaz Naturel de Ville.

Fruit de plusieurs années de recherche et de développement, SUEZ va déployer dans le cadre de ce contrat le « smart truck », en adéquation avec l'ODD n°9 « infrastructure résiliente, industrialisation durable et innovation ».

Rennes Métropole sera ainsi le premier territoire dans lequel deux unités « pilotes » de ces camions vont être déployées.

Équipé de capteurs, ce camion de collecte nouvelle génération pourra mesurer la qualité de l'air ou encore générer une thermographie de la ville, c'est à dire une cartographie des niveaux de déperdition énergétique des bâtiments.

En complément de ces innovations, l'ensemble de la flotte de camions est équipé de systèmes d'information embarqués qui permettent de recueillir de la donnée en temps réel.

Ces données centralisées au sein du Data Lab de SUEZ sont ensuite analysées afin d'optimiser les circuits de collecte et le nombre de passages en analysant, par exemple, le taux de présentation des bacs de collecte, ou le niveau de remplissage des bornes.

► [Pour en savoir plus](#)

CARENE - Saint Nazaire Agglomération

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/nantes.jpg]

Un projet d'écologie industrielle et territoriale sur le Grand Port Maritime de Nantes/Saint-Nazaire en partenariat avec la CARENE

En 2014, le **Grand Port Maritime de Nantes/Saint-Nazaire** et la **CARENE** ont initié une démarche d'écologie industrielle et territoriale sur la zone industrialo-portuaire de Saint-Nazaire / Montoir / Donges.

La première année, un diagnostic des flux entrants/sortants a été réalisé, fondé sur la collecte de données de 24 entreprises volontaires.

En 2015, des ateliers ont permis de définir des pistes d'actions prioritaires autour des thématiques de l'énergie, des déchets et de l'eau.

A titre d'exemples, après un achat mutualisé d'électricité en 2015, un projet de réseau de chaleur à partir d'énergie de récupération est à l'étude : certains process industriels génèrent de fortes chaleurs, les études menées visent à ce que celles-ci ne soient pas directement rejetées dans l'atmosphère mais réinjectées dans le réseau pour alimenter d'autres entreprises du port.

En matière de déchets, la collecte des déchets industriels dangereux est en cours de mutualisation, afin de limiter l'impact environnemental lié aux déplacements.

Des tests ont été réalisés pour mutualiser un compacteur de déchets bois et pour mutualiser la collecte de palettes. D'autres filières devraient voir leur collecte mutualisée.

Enfin, des axes autour de la réutilisation d'emballages bois ont été identifiés et validés.

Une trentaine d'entreprises sont aujourd'hui partie prenante de la démarche, s'inscrivant de manière volontaire dans la ou les action(s) qui les intéressent.

► Sandrine Laisné - laisnes@agglo-carene.fr

I'IPEMED

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/ipemed.jpg]

IPEMED : rapport sur les perspectives de coproduction entre la Méditerranée et la nouvelle grande région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Fort de son partenariat avec le Conseil Régional de l'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, **I'IPEMED** a souhaité s'intéresser aux conséquences de la fusion des deux régions Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées sur le positionnement à l'international des acteurs économiques du territoire.

Cette volonté a donné lieu à l'élaboration du rapport « Quelles perspectives de coproduction avec la Méditerranée pour la nouvelle grande région ? », qui entre en résonance avec l'ODD 9 « infrastructure résiliente et industrialisation durable ».

Le rapport démontre que la connaissance fine des stratégies industrielles et « servicielle » en Méditerranée doit favoriser le développement de la coproduction et rendre plus tangible le bénéfice partagé de ce modèle dans la répartition des chaînes de valeur, idée soutenue par la cible 9.1 qui prône la création d'infrastructures régionales et transfrontalières afin de favoriser le développement économique et le bien-être de l'humain.

Le présent rapport vise donc à identifier les forces et secteurs porteurs qui caractérisent la Région nouvellement formée, et ce dans une perspective d'un partenariat renforcé avec les pays méditerranéens.

Les auteurs de ce rapport appellent la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée à mettre en place les outils nécessaires pour développer le potentiel de « coproduction » entre les opérateurs économiques du territoire et ceux présents au Sud et à l'Est de la Méditerranée.

▶ [A lire](#) - 70 pages

▶ Stéphanie Baz - stephanie.baz@ipemed.coop

ECONOMIE CIRCULAIRE

SNCF

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/sncf.jpg]

La SNCF poursuit son implication dans le recyclage industriel des vêtements professionnels

Depuis 2010, la **SNCF** travaille sur le traitement des vêtements professionnels en fin de vie et a partagé ses réflexions avec d'autres donneurs d'ordre au sein du club métier **OREE** « Valorisation des mousses & textiles ».

C'est de cette instance que sont issus le projet VALTEX porté par RENAULT et plus récemment le projet FRIVEP, impulsé par SNCF qui a fédéré d'autres acteurs.

Ce projet collaboratif multi-acteurs s'inscrit dans une dynamique économique, environnementale et sociétale et a été validé à Bercy le 27 Avril comme « Engagement pour la Croissance Verte » (ECV).

La première phase du projet est consacrée à une étude de faisabilité qui fait le diagnostic des gisements, des solutions techniques efficaces, mais aussi des chaînons industriels manquants et du modèle économique, en adéquation avec la cible 9.4 « *moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources* » de l'ODD n°9.

La phase 2, plus expérimentale, pourrait déboucher en 2018 sur une expérimentation pré-industrielle.

Le sujet des textiles professionnels n'ayant jamais fait l'objet d'une approche globale, cette initiative constitue une innovation moderne et durable.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Michel Lopez - michel.lopez2@sncf.fr

Veolia

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/veolia.jpg]

Veolia : le marc de café comme source d'énergie renouvelable

Veolia accompagne ses clients industriels en proposant des solutions d'économie circulaire reposant sur le déploiement de technologies innovantes.

Ces procédés permettent une meilleure utilisation des ressources.

A Joure (Pays-Bas), l'usine du torréfacteur Douwe Egberts Master Blenders (DEMB) a besoin au quotidien d'une énorme quantité de vapeur pour produire du café soluble et des concentrés liquide de café.

Comment produire cette vapeur en réduisant sa facture énergétique et en émettant le moins de CO2 possible ? Les ingénieurs de Veolia ont répondu à cette question en mettant au point un système de combustion unique au monde : les résidus de marc de café qui proviennent de la fabrication du café sont brûlés et produisent ainsi la vapeur dont l'usine a besoin pour tourner.

Fruit de trois ans d'études et de tests, la solution repose sur l'utilisation d'un [système de séchage et de combustion](#), avec une chaudière biomasse alimentée par les résidus de marc de café.

Ce procédé a permis à l'usine de réduire sa consommation de gaz naturel, entraînant une réduction de 70% ses émissions de CO2.

▶ Armelle Perrin Guinot - armelle.perrin-guinot@veolia.com

Centrale Nantes

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/centrale-nantes.jpg]

Des étudiants de Centrale Nantes élaborent un outil d'auto diagnostic sur l'économie circulaire

Le Comité 21 a confié à 4 étudiants de **Centrale Nantes** suivant le parcours Industrie Durable la mise en place d'un outil permettant aux entreprises de s'évaluer sur leur démarche d'Economie Circulaire.

Il propose à l'utilisateur de répondre à une cinquantaine de questions qui parcourent le cycle de vie d'un produit ou service.

L'entreprise sera amenée à émettre une réflexion sur son modèle économique et sur sa stratégie.

Selon ses réponses, l'utilisateur se verra attribuer un certain nombre de points associés aux différents piliers de l'Economie Circulaire.

Il visualisera ses scores sous la forme d'un diagramme araignée qui lui permettra de se rendre compte de son niveau sur les différents piliers.

Cet outil d'adresse aussi bien aux débutants qu'aux confirmés.

Il est censé permettre aux personnes qui ne s'y connaissent pas en Economie Circulaire de réaliser qu'elles font, sans le vouloir, des actions intéressantes.

L'onglet "pour aller plus loin" donnera à l'utilisateur des éléments pour se lancer ou pour s'améliorer.

▶ [Pour en savoir plus](#)

▶ Jean-Marc Benguigui - jean-marc.benguigui@ec-nantes.fr

Pour en savoir plus

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/atlas-odd.jpg]

Banque Mondiale : un Atlas 2017 des Objectifs de développement durable

Afin de témoigner de l'évolution de la réalisation des 17 ODD à travers le monde, la Banque mondiale vient de publier un nouvel outil : l'Atlas 2017 des Objectifs de développement durable.

Fruit d'une collaboration entre des spécialistes sectoriels du Groupe de la Banque mondiale et des experts chargés de la gestion des données, l'Atlas des ODD repose sur les [Indicateurs du développement dans le monde](#), une base de données rassemblant plus de 1 400 indicateurs qui couvrent plus de 220 économies et, dans bien des cas, une période de plus de 50 ans.

Il s'appuie sur le travail des organismes de statistiques nationaux et internationaux et propose, pour chacun des 17 ODD, des indicateurs permettant d'identifier les tendances et les défis entourant leur réalisation.

Cet outil aborde également la question du choix de la méthode de construction des indicateurs, et invite à une réflexion générale sur cette problématique.

- ▶ L'Atlas est accessible en ligne [ici](#), et également téléchargeable [au format PDF](#) - 131 pages -
- ▶ [Pour en savoir plus](#)

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/oit.jpg]

L'OIT place l'ODD 8 au centre de la révision de sa « Déclaration sur les entreprises multinationales »

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) vient de réviser, en mars 2017, sa « *Déclaration sur les entreprises multinationales* ».

Cette déclaration intègre désormais des principes relatifs au travail décent, à la sécurité sociale, au travail forcé, à la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, mais également aux salaires et enfin à l'accès des victimes à des voies de recours et d'indemnisation.

Cette nouvelle révision va dans le sens d'une plus grande appropriation des ODD par le monde des entreprises, et notamment de l'ODD8 « Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous », et soulève plusieurs problématiques dont le fil rouge est la notion de vigilance sociétale.

Grâce à sa portée mondiale, la Déclaration sur les entreprises multinationales constitue une base particulièrement utile pour établir des accords-cadres sociaux mondiaux, et cette nouvelle révision place la réalisation des ODD au centre de ces derniers.

- ▶ [Pour en savoir plus](#) - 20 pages
- ▶ [A lire](#)

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/csr-europe.jpg]

Une étude de CSR Europe révèle le potentiel économique des ODD pour l'Europe

Dans le cadre de l'European Business Summit, le réseau d'entreprises européennes pour la RSE CSR Europe a présenté le 22 mai dernier une étude montrant le « potentiel économique » des ODD pour l'Europe.

Cette étude appelle à une plus grande collaboration entre les entreprises entre elles, mais aussi avec leurs parties prenantes afin de renforcer l'effort collectif.

En effet, un sondage réalisé auprès de 160 dirigeants européens, issus de différents secteurs et pays, révèle que 79 % des dirigeants interrogés pensent qu'il est important d'intégrer les ODD dans les valeurs de l'entreprise et leur stratégie de durabilité, et 52 % estiment que les ODD offrent de nouvelles opportunités pour les entreprises.

Toutefois, 51 % des dirigeants européens sondés estiment que la prise de conscience limitée des parties prenantes sur les ODD est un des défis principaux pour les entreprises, et 37 % regrettent qu'il n'y ait pas d'orientation claire sur la manière dont ils devraient mettre en oeuvre les ODD, révélant certaines faiblesses dans l'appropriation et la mise en oeuvre des ODD.

33 pages.

- ▶ [A lire](#)

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/meem.jpg]

MEEM : rapport sur la fonction touristique des territoires et la préservation de l'environnement

La France est dotée d'un patrimoine et de paysages remarquables la rendant particulièrement attractive.

En effet, le tourisme constitue un secteur économique et social déterminant : en 2015, la France a accueilli 84,5 millions de touristes étrangers en métropole et environ 400000 en outre-mer, la plaçant au premier rang mondial des destinations touristiques.

La croissance régulière du nombre de visiteurs soulève cependant la question de la capacité de charge des territoires touristiques pour préserver leur patrimoine naturel et culturel.

Consciente de cette problématique, l'Organisation des Nations unies a d'ailleurs proclamé 2017, année internationale du tourisme durable, et a intégré le tourisme à l'ODD 8 « promouvoir une croissance économique durable ».

Cette publication étudie les pressions environnementales exercées par le tourisme en France dans les territoires soumis à de fortes variations démographiques ainsi que les formes de tourisme durable mises en oeuvre afin

d'atténuer ces impacts, et va ainsi dans le sens d'une meilleure appropriation de la cible 8.9, stipulant que le tourisme durable doit créer des emplois et promouvoir la culture et les produits locaux.

▶ [A Lire - 56 pages](#)

▶ [Pour en savoir plus](#)

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/rapport-senat-2.jpg]

Rapport sur la compensation des atteintes à la biodiversité

Afin de mesurer la réalité des mesures de compensation des atteintes à la biodiversité sur les grands projets d'infrastructures, le Sénat a créé une commission d'enquête qui vient de dévoiler son rapport.

Après avoir mené une cinquantaine d'auditions, la Commission d'enquête dresse le constat suivant : le triptyque ERC « éviter-réduire-compenser » n'a été que partiellement appliqué, et un certain nombre de difficultés empêchent aujourd'hui une bonne mise en oeuvre de la compensation (multiplicité des régimes juridiques mettant en oeuvre la séquence ERC, segmentation des procédures, anticipation insuffisante...).

Face à ces constats, la Commission d'enquête formule 35 propositions visant à remédier à ces difficultés, à « faciliter » la conduite des projets tout en respectant l'exigence environnementale, propositions allant dans le sens de la réalisation de la cible 9.4 « *moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources* » de l'ODD9.

Ces propositions dessinent ce que l'on pourrait appeler une séquence ERC « idéale », qui réunirait plusieurs conditions essentielles, dont une meilleure prise en compte des étapes de l'évitement et de la réduction et une harmonisation des règles applicables pour la réalisation des inventaires initiaux.

▶ [Pour en savoir plus](#)

[http://www.comite21.org/imgs/vignettes_actus/2017/images-infos-21-mai-2017/forum-science-technologie.jpg]

2° session du Forum Science Technologie et Innovation

Le 15 mai dernier, la deuxième session du Forum Science Technologie s'est ouverte à New York, rappelant que la science, la technologie et l'innovation ne doivent pas constituer une fin en soi, mais plutôt être des outils au service du développement durable.

Car si la science, et notamment les NTICs, a transformé la vie de chacun à l'échelle mondiale, leur accès reste encore très inégal.

Lors de cette journée, des appels ont été lancés pour engager les décideurs à tenir compte de la science lors de l'élaboration et l'adoption de mesures destinées à appuyer la réalisation des objectifs de développement durable, mais plusieurs mises en gardes ont aussi été formulées au sujet des conséquences néfastes que peuvent toutefois avoir la science, la technologie et l'innovation.

Cette conférence multipartite a permis aux entreprises, institutions et scientifiques à identifier les besoins et lacunes en matière de technologie, ainsi que les moyens et solutions pratiques fondées sur les connaissances permettant d'intégrer la science et l'innovation dans la réalisation des objectifs de développement durable.

▶ [Pour en savoir plus](#)

Post-scriptum :

Comité 21, le réseau des acteurs du développement durable



Le Comité 21 est un réseau d'acteurs engagé dans la mise en oeuvre opérationnelle du développement durable. Il a pour mission de créer les conditions d'échange et de partenariat entre ses adhérents issus de tous secteurs afin qu'ils s'approprient et mettent en oeuvre, ensemble, le développement durable à l'échelle d'un territoire. Composé de quatre collèges, il réunit les parties prenantes concernées en France : entreprises (multinationales et PME), collectivités (des communes aux régions), associations (d'environnement, de développement, de solidarité locale, de défense des droits humains ...), institutions, établissements d'enseignement supérieur et médias. Ce réseau de plus de 400 adhérents fonde son action sur le partenariat pluri-acteurs et sur l'action concrète. Le PNUE et le PNUD en sont membres de droit.

Trois objectifs :

- **Réseau par excellence** : en animant une plateforme d'échanges et d'innovation au service du développement durable, alimentée par l'expertise et la diversité de ses adhérents ;
- **Conduite du changement** : en offrant des outils pratiques et des services pour aider ses adhérents dans la mise en oeuvre du développement durable ;
- **Innovation et prospective** : en s'efforçant d'être un élément moteur des réflexions prospectives sur le développement durable. A ce titre, le Conseil d'administration a décidé de constituer un Comité de prospective, présidé par Bettina Laville, composé d'experts, d'économistes et de philosophes, lui permettant de nourrir ses travaux.

Trois axes de travail :

- Accompagner **l'éducation au développement durable** ;
- Ancrer le **développement durable dans les territoires** ;
- Promouvoir un **développement économique responsable** et un **tourisme durable**.



132 rue de Rivoli - 75001 Paris
tél. : 01 55 34 75 21 - fax : 01 55 34 75 20
comite21@comite21.org

▶ agenda21france.org

▶ comite21.org

▶ [Rechercher toute l'info du Comité 21 disponible sur CDURABLE.info](#)